COMPTABILITE GENERALE

Niveau 2

TER-COMP202

Nature de l'action

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Personnel concerné

Comptables d'entreprises industrielles ou commerciales ayant la pratique de la comptabilité.

Prérequis

Avoir suivi les stages ***« Comptabilité générale – Niveau 1 »*** et/ou ***« Immersion pratique en Comptabilité »*** ou posséder une bonne connaissance de l'enregistrement des comptes.

But professionnel

Être capable de préparer, sous le contrôle de l'Expert-Comptable, les écritures de fin d'exercice jusqu'à l'établissement du bilan, compte de résultat, annexe.

Objectifs pédagogiques

Être capable :

- de passer les écritures d'inventaire,
- d'établir les documents de synthèse : bilan, compte de résultat, annexe (sommaire),

en collaboration et sous le contrôle de l'Expert-Comptable.

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : Entretien téléphonique ou en face à face

Estimation du délai d'accès : de 5 jours à 1 mois

Modes d'évaluation

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.
- Tests réguliers de contrôle de connaissances tout au long de la formation.

Méthodes pédagogiques

- Les stagiaires travaillent en atelier individualisé.
- Ils reçoivent pour chaque thème traité, un support de cours suivi d'exercices et de corrigés.
- Ils travaillent par eux-mêmes, à leur rythme. L'animateur intervient en accompagnement pédagogique à la demande des stagiaires.

Sanction de la formation

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

Durée

12 jours, soit 84 heures.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact

Odile BUGAT au 05 59 90 01 18 ou odile.bugat@asfo.fr

PROGRAMME

RAPPELS DES ENREGISTREMENTS COMPTABLES COURANTS

- Le cadre et le plan comptable
- Les ventes, les achats et autres charges externes
- Les impôts et taxes
- Les charges de personnel
- Autres produits et charges de gestion courante
- Produits et charges financières et exceptionnels.

AUTRES OPÉRATIONS ET ÉCRITURES D'INVENTAIRE

LES IMMOBILISATIONS

- Acquisitions
  - Définition et distinction des immobilisations / frais généraux
  - Coût d'entrée des immobilisations
  - Principes de comptabilisation
- Amortissements
  - Règles générales fiscales et comptables
  - Les durées et taux d'amortissement
  - Amortissements linéaires, dégressifs et dérogatoires
  - Principes de comptabilisation (linéaires et dégressifs)
- Les sorties d'immobilisations
  - Les cessions
  - Les mises au rebut.

LES PROVISIONS

- Provisions pour dépréciation
  - Règles d'évaluation et de mise à jour
  - Principes de comptabilisation
- Provisions pour risques et charges
  - Définition, règles d'évaluation et de mise à jour
  - Principes de comptabilisation
- Provisions réglementées
  - Définition et champ d'application
  - Principes de comptabilisation.

LES STOCKS

- Calcul des variations de stocks
- Principes de comptabilisation.

CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

- Définition
- Principes de comptabilisation.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

- Définition
- Principes de comptabilisation.

TRANSFERTS DE CHARGES

- Utilité
- Principes de comptabilisation.

CAS DE SYNTHÈSE

- Recherche et enregistrement des écritures de régularisation
- Etablissement de la balance après inventaire
- Etablissement des comptes annuels (liasse fiscale réel normal).

ASFO Béarn Soule Bigorre - Parc d'Activités Pau-Pyrénées - 17 avenue Léon Blum – **64000 PAU**
Tél. 05 59 900 120 – Fax 05 59 840 422 contact@asfo.fr

N° SIRET : 782.355.408.000.25 – N° Déclaration d'activité : 72.64.00007.64 – NAF 8559B
Organisme certifié Qualiopi, pour « les actions de formation, les bilans de compétences et les actions de formation par apprentissage » sous le n°00245